Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clés, Télécommande à radiofréquence 1.2
Verrouillages et déverrouillage des portes 1.5
Ouverture et fermeture des portes 1.6
Condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.7
Système antidémarrage 1.8
Appuis-tête 1.9
Siéges avant 1.11
Ceintures de sécurité 1.12
Dispositifs complémentaires aux ceintures avant 1.16
Dispositifs de protection latérale 1.19
Dispositifs de retenue complémentaires 1.20
Sécurité enfants : généralités 1.21
- choix de la fixation du siège enfant 1.23
- installation du siège enfant 1.25
- désactivation / activation de l’airbag passager avant 1.31

Poste de conduite 1.33
Tableau de bord : témoins lumineux 1.35
Afficheur et indicateurs 1.38
Ordinateur de bord 1.40
Volant de direction, Direction assistée 1.44
Heure 1.45
Rétroviseurs 1.46
Avertisseurs sonores et lumineux 1.47
Éclairages et signalisations extérieurs 1.48
Réglage de la hauteur des faisceaux 1.50
Essuie-vitre/Lave-vitre 1.51
Dégivrage 1.52
Réservoir carburant (remplissage carburant) 1.53

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

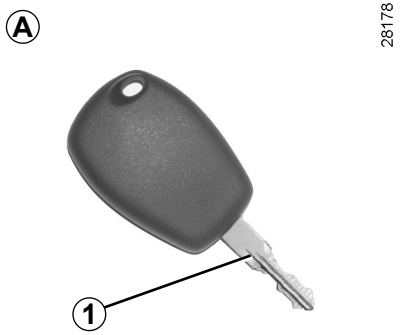

Clé *A*

1 Clé codée de contacteur-démarreur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille…).

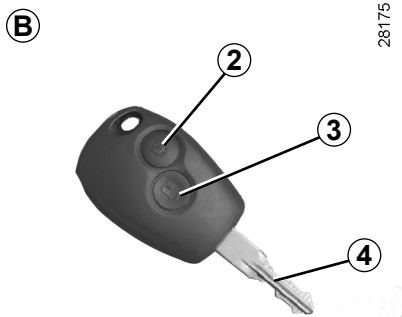

Télécommande à radiofréquence *B*

2 Verrouillage de tous les ouvrants.
3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
4 Clé codée de contacteur-démarreur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Interférences

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique…), à proximité de la clé, peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

– en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
– suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : pile » en chapitre 5.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

Le verrouillage ou le déverrouillage des portes est assuré par la télécommande ***B***.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

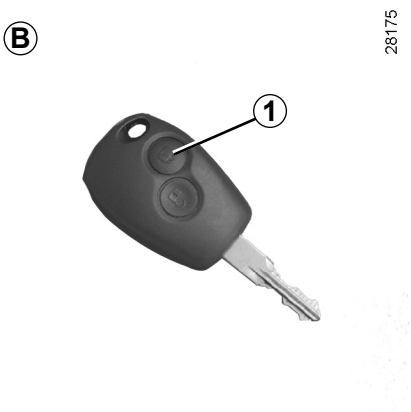

Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage ***1***.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

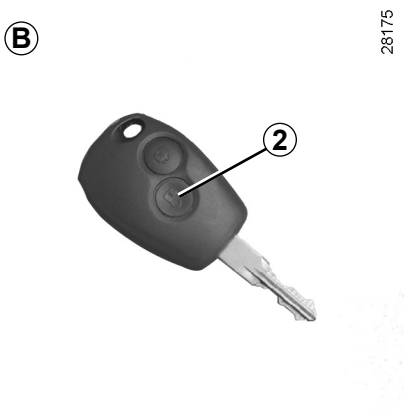

Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage ***2***.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES

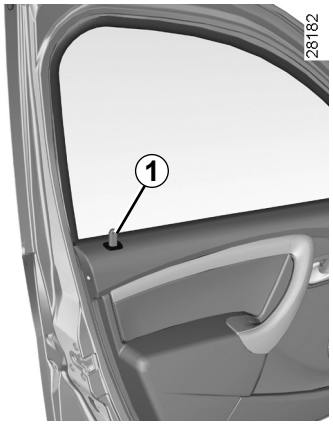

Commande manuelle

De l'extérieur

Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande (reportez-vous au paragraphe «télécommande à radiofréquence : utilisation» en chapitre 1) ou de la clé dans une serrure de porte.

Suivant véhicule, la clé commande le verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur ou des quatre portes.

De l'intérieur

Enfoncez le bouton ***1*** pour verrouiller, levez le bouton ***1*** pour déverrouiller.

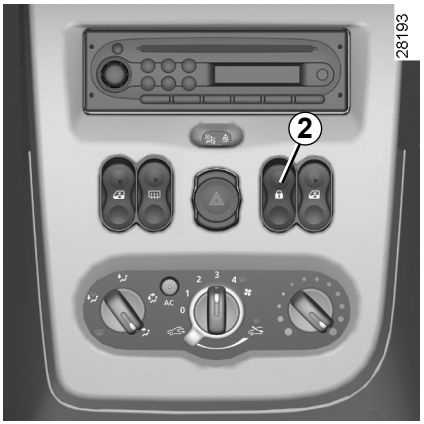

Commande électrique

Suivant véhicule, elle permet la condamnation ou la décondamnation simultanée des serrures des quatre portes latérales et de la porte de coffre.

Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur ***2***.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.

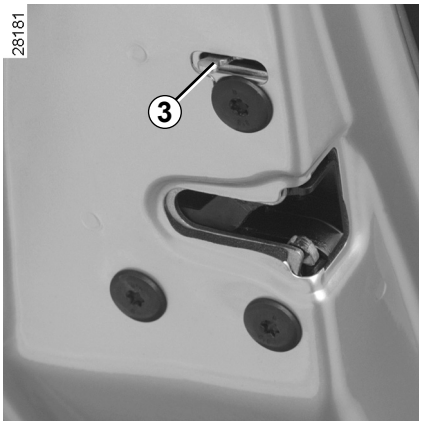

Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier ***3*** de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES

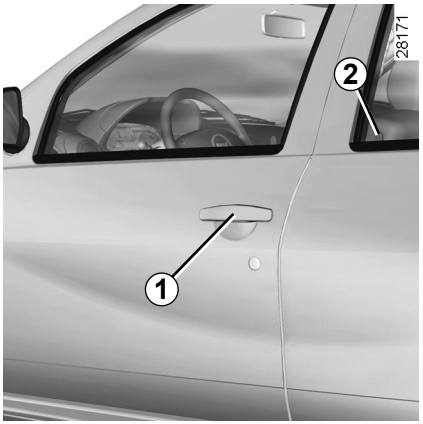

Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées (reportez-vous au chapitre «verrouillage et déverrouillage des portes» en chapitre 1).

Avant : Placez la main sous la poignée ***1*** et tirez vers vous.

Arrière (ouverture manuelle) **:** soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage ***2*** et manœuvrez la poignée de la porte.

Ouverture de l'intérieur

Avant : tirez la poignée ***3***

Arrière : soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage ***2*** et manœuvrez la poignée ***3*** de la porte.

Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie…).

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton ***1*** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore.**

Pour la désactiver

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton ***1*** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore.**

Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

– par appui sur le bouton ***1*** de décondamnation des portes;

– à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée du contacteur-démarreur du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après la coupure de contact.

Si le code de la clé codée du contacteur-démarreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin ***1*** clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.

Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, ...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.

Fonctionnement du système

À la mise sous contact, le témoin ***1*** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Le véhicule a reconnu le code. Vous pouvez démarrer le moteur.

Protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure de contact le témoin ***1*** clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir coupé le contact.

Anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact, si le témoin ***1*** continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarreur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule).

APPUIS-TÊTE AVANT

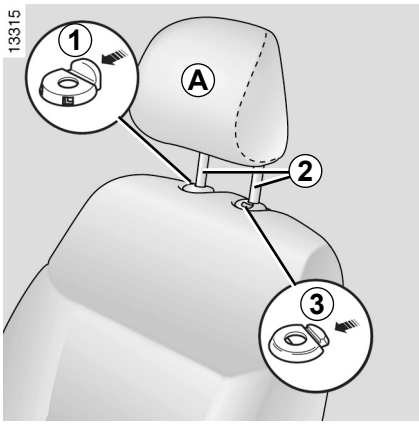

Pour régler la hauteur de l'appui-tête *A*

Appuyez sur la languette ***1*** et faites coulisser simultanément l'appui-tête.

Pour enlever les appuis-tête *A* ou *B*

Suivant véhicule, appuyez sur les languettes ***1*** et ***2*** des guides d'appui-tête ou sur le bouton ***3*** ou ***4*** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

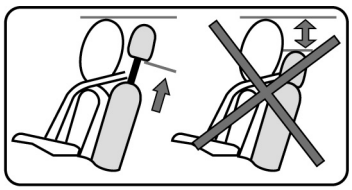

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

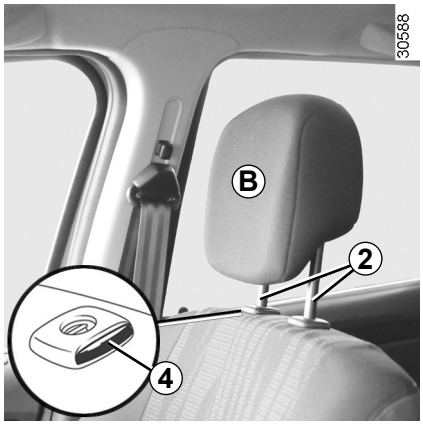

Pour remettre les appuis-tête *A* ou *B*

Introduisez les tiges ***2*** de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage.

L'appui-tête ***B*** est fixe et ne peut pas être réglé en hauteur.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE

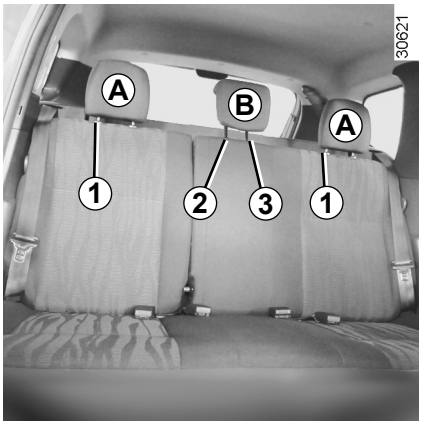

Pour régler la hauteur des appuis-tête *A*

Appuyez sur la languette du verrou ***1*** et faites coulisser simultanément l'appui-tête.

Pour enlever les appuis-tête *A*

Appuyez simultanément sur les languettes des verrous ***1*** et ***4*** puis sortez l'appui-tête.

Pour enlever l' appui-tête *B*

Appuyez simultanément sur les languettes des verrous ***2*** et ***3*** de chaque tige de l'appui-tête puis sortez l'appui-tête.

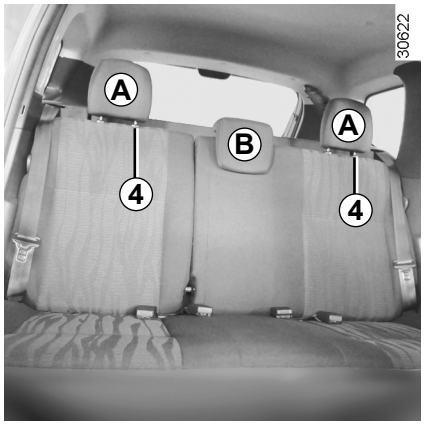

Position d'utilisation de l'appui-tête *B*

Montez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute.Appuyez simultanément sur les languettes des verrous ***2*** et ***3*** et abaissez complètement l'appui-tête.

Position de rangement de l'appui-tête *B*

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

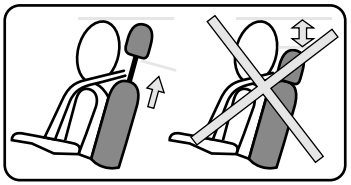

Pour remettre en place les appuis-tête *A* et *B*

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête

SIÈGES AVANT

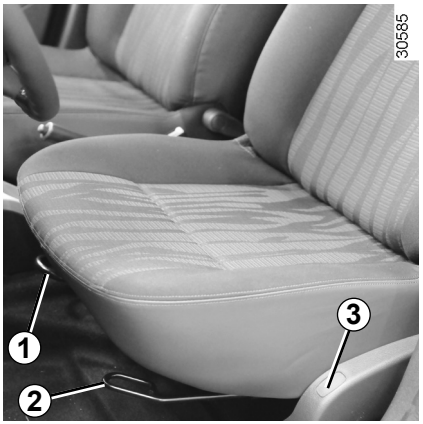

Pour avancer ou reculer

Levez la barre ***1*** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la barre et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise du siège conducteur

Suivant véhicule, levez le levier ***2***, réglez l'assise à la hauteur désirée puis lâchez le levier.

Sièges chauffants

Suivant véhicule, contact mis, actionnez le contacteur ***3***.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

Pour incliner le dossier

Suivant véhicule, manœuvrez la manette ou la molette ***4*** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/4)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe «Banquette arrière : fonctionnalités» en chapitre 3.

Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.
Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.
Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de leur ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite
(suivant véhicule)

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson…). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appuitête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appuitête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

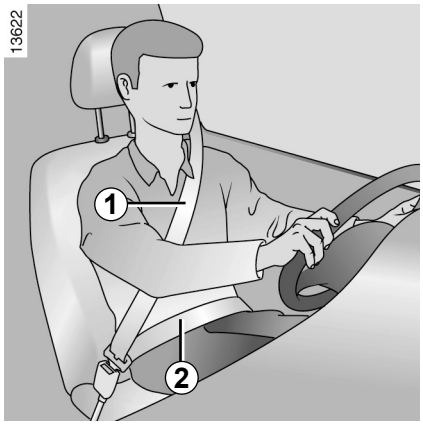

Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax ***1*** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin ***2*** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin. La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/4)

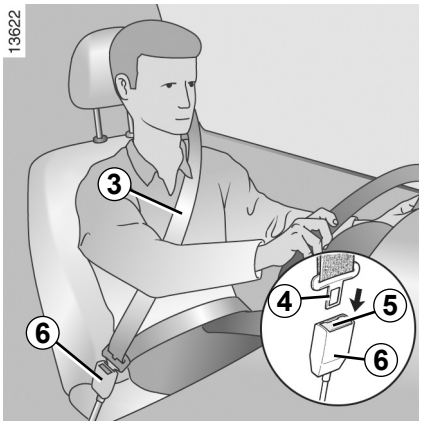

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne ***4*** dans le boîtier ***6*** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne ***4***). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

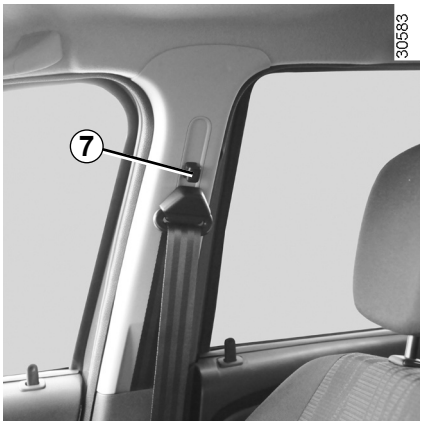

Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité avant

(suivant véhicule)

Basculez le bouton ***7*** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax ***3*** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Suivant véhicule, il s'allume au démarrage moteur si la ceinture conducteur n'est pas bouclée. Véhicule roulant, il s'allume et un signal sonore peut retentir pendant environ 2 minutes tant que la ceinture conducteur n'est pas bouclée.

Déverrouillage

Pressez le bouton ***5*** du boîtier ***6***, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/4)

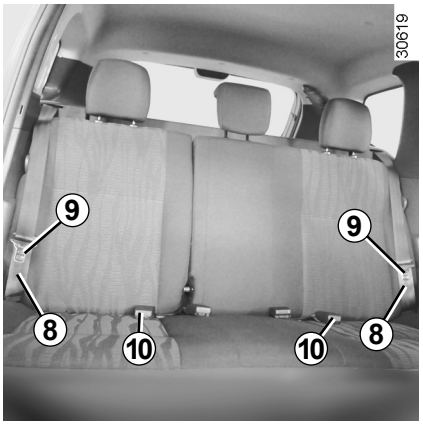

Ceintures de sécurité arrière latérales

Déroulez lentement la sangle ***8*** et encliquetez le pêne ***9*** dans le boîtier de verrouillage rouge ***10***.

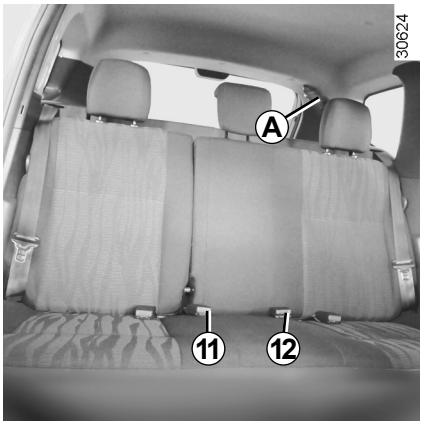

Ceinture de sécurité arrière centrale *A*

Sortez le pêne ***15*** de son logement ***16***.

Déroulez lentement la sangle ***14*** et encliquetez le pêne ***15*** dans le boîtier de verrouillage noir ***12***.

Encliquetez le pêne coulissant ***13*** dans le boîtier rouge ***11***.

Introduisez le pêne ***15*** dans le logement ***16*** après chaque utilisation de la ceinture.

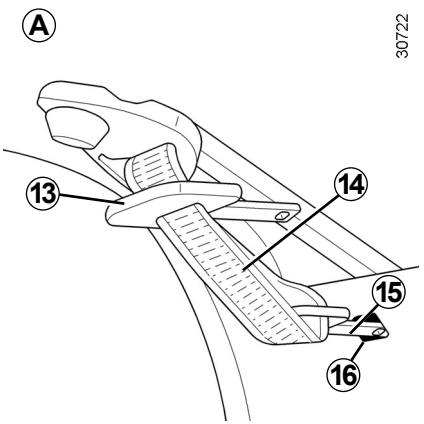

Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/4)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.

– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip…) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

– Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.

– N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.

– La ceinture ne doit pas être vrillée.

– À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.

– Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

– Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

– prétensionneurs de ceinture de sécurité ;

– limiteurs d'effort de thorax ;

– airbags frontaux conducteur et passager.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

– le blocage de la ceinture de sécurité ;

– le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;

– l'airbag frontal.

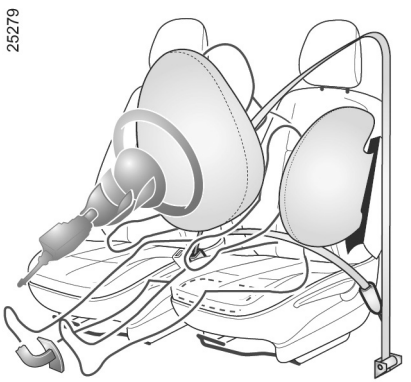

Prétensionneur

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher un piston qui rétracte instantanément la ceinture.
Le prétensionneur sert à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les dispositifs complémentaires à la ceinture avant.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz prétensionneurs et des airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (2/3)

Airbags conducteur et passager

Ils peuvent équiper les places avant côté conducteur et passager (emplacement ***A***).

Chaque système airbag est composé de :

– un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;

– un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

– un témoin de contrôle unique ;

– des capteurs déportés.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (3/3)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

Avertissements concernant l'airbag conducteur
– Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
– Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
– Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone…) sur le coussin.
– Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
– Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager
– Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone…) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
– Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets…).
– Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,…) de la planche.
– Réactivez l'airbag passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté porte) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Avertissement concernant l'airbag latéral

– **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent dans le Réseau. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres… peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

– Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage…) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
– Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
– Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
– Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

30568

Anomalies de fonctionnement

Le témoin ***1*** s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant sur le siège passager avant est INTERDITE.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.

Pour empêcher l'ouverture des portes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des portes » en chapitre 1).

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

– à s'attacher correctement ;
– à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.

Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

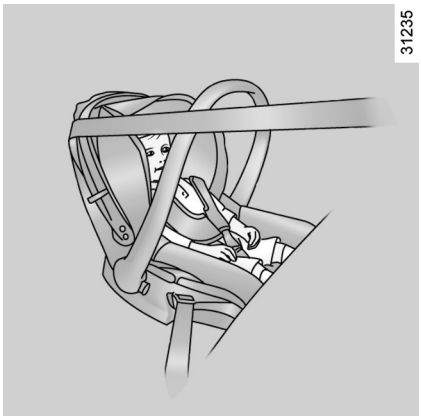

Sièges enfants dos à la route
La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.
Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route
La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet.
Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausses
Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.
Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant (1/2)

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.

N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.

La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.
Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :
- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux pour chaque place latérale arrière.

Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant (2/2)

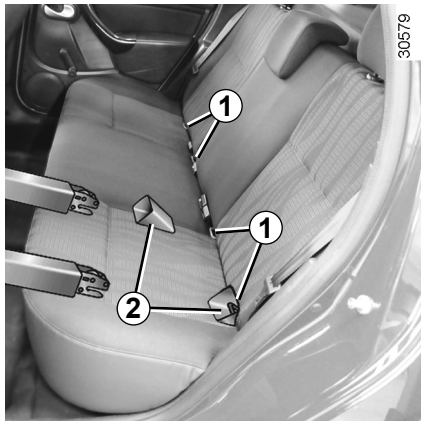

Les quatre anneaux ISOFIX ***1*** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont visibles.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux ***1***, utilisez les guides d'accès ***2*** du siège enfant.

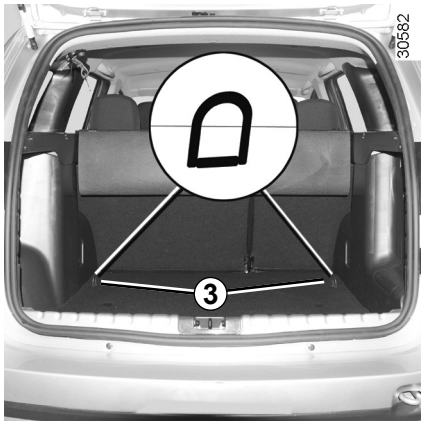

Le troisième anneau de chaque place latérale est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Faites passer la sangle entre le dossier et le cache-bagages.

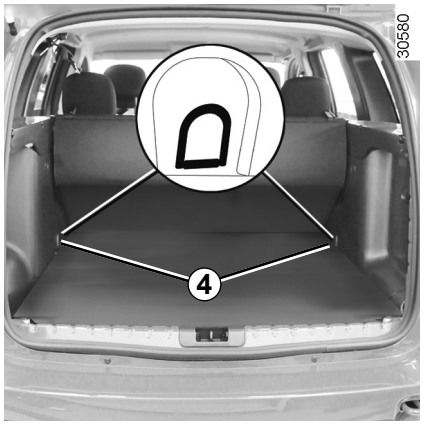

Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux ***3*** (version 4x2) ou ***4*** (version 4x4).

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.

Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

Utilisez impérativement les ancrages de coffre ***3*** ou ***4*** pour attacher la sangle supérieure du siège enfant.

Il est interdit d'utiliser d'autres points de fixation pour attacher cette sangle.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/6)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :
- désactivez l'airbag passager avant ;
- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ).

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/6)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avant d'installer un siège enfant sur les ancrages ISOFIX d'une place arrière latérale, assurez-vous que les boucles de ceinture ne se situent pas entre les deux ancrages ISOFIX de cette place. Si nécessaire, déplacez la boucle de la place concernée vers l'intérieur du véhicule.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.
Reportez-vous au paragraphe «siège avant» en chapitre 1.

En place arrière centrale

L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur. Pour toute information complémentaire, consultez un Représentant de la marque

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/6)

Véhicules sans airbag OU avec airbag désactivé

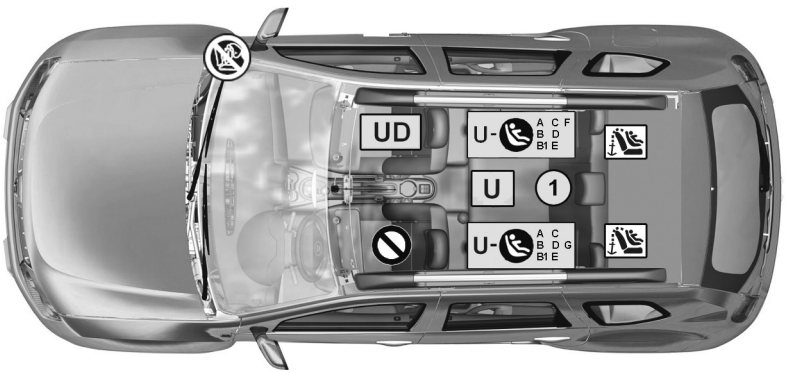

28173

Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

Place interdisant l'installation d'un siège enfant

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

UD Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».

(1) Uniquement si la place est équipée d'une ceinture à enrouleur

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sous le tapis de coffre et repérés par un marquage.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :
- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/6)

Véhicules avec airbag passager non désactivé

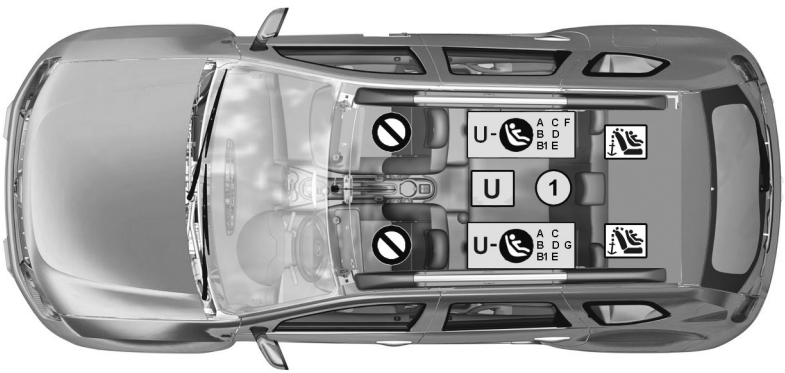

30581

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant à cette place.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

(1) Uniquement si la place est équipée d'une ceinture à enrouleur.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sous le tapis de coffre et repérés par un marquage.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :
- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (5/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siege	Place avant passager sans airbag ou avec airbag désactivé (1) (5)	Place avant passager avec airbag sans désactivation (1) (6)	Places arrière latérales	Place arrière centrale (7)
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	X	U-IL (2)	U
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg 9 à 18 kg	D,E	U	X	U-IL (3)	U
Siège dos route Homologuée groupe 0+ et 1	9 à 18 kg	C	U	X	U-IL (3)	U
Siège face route Homologuée groupe 1	9 à 18 kg	A,B, B1	X	X	U-IUF-IL (4)	U
Rehausseur Homologuée groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	-	X	X	U (4)	U

(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant à cette place.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (6/6)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.
U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » : vérifiez qu'il se monte.
IUF = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » : vérifiez qu'il se monte.
IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « Spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

(1) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
(3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
(4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

(7) L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur. Pour toute information complémentaire, consultez un Représentant de la marque.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation/activation airbag passager avant (1/2)

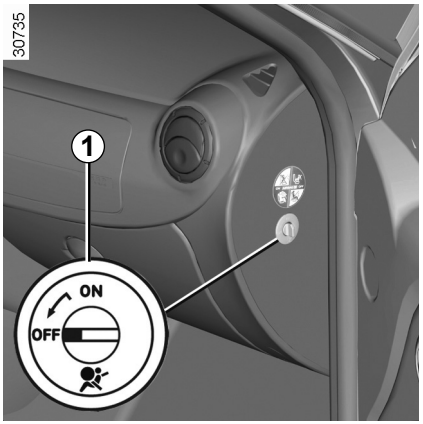

Désactivation de l'airbag passager avant
(suivant véhicule)

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager avant lorsque votre véhicule est équipé de la désactivation de l'airbag.

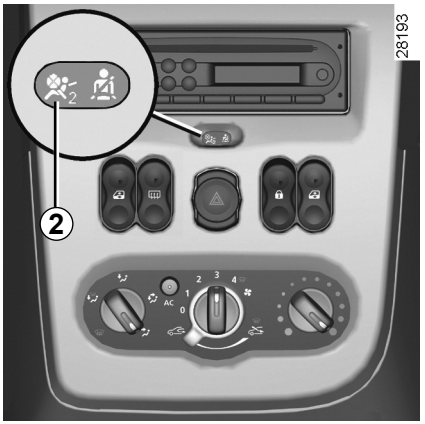

Pour désactiver l'airbag passager véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton ***1*** en position OFF.

Après avoir remis le contact, vérifiez **impérativement** que le témoin ***2,***

, est bien allumé.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

En cas de manipulation contact mis, le témoin s'allume.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation/activation airbag passager avant (2/2)

DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et sur chaque coté du pare-soleil passager ***3*** vous rappellent ces instructions.

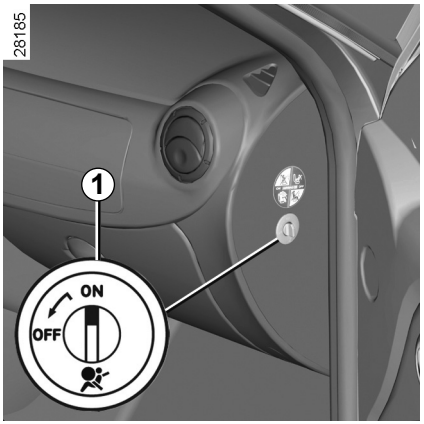

Activation de l'airbag passager avant
(suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton ***1*** en position ON.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin ***2***, , est éteint.

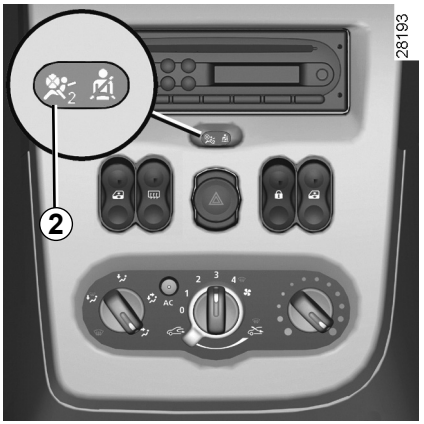

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS

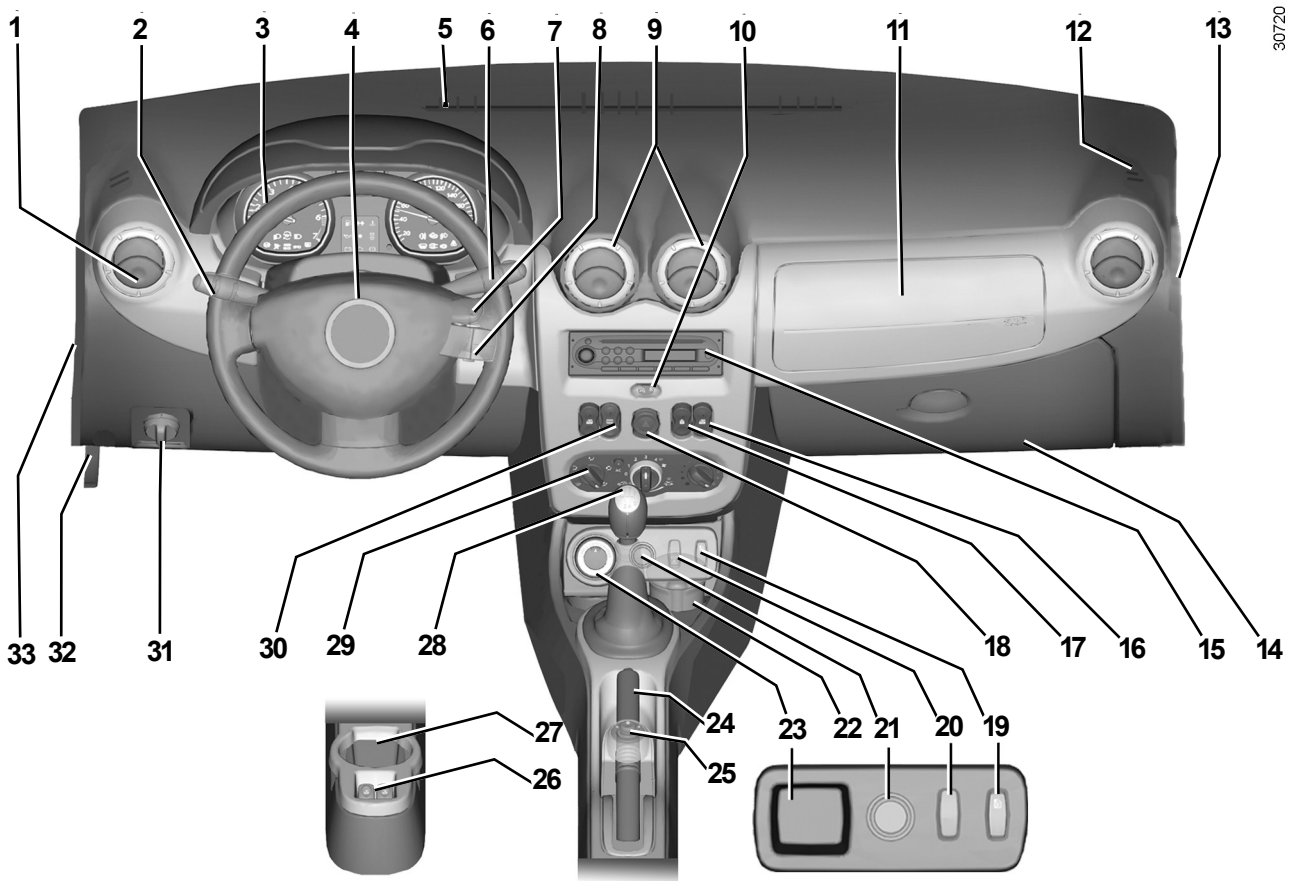

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateur latéral.

2 Manette de :
- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feu de brouillard arrière,
- avertisseur sonore.

3 Tableau de bord.

4 Emplacement airbag conducteur.

5 Frise de désembuage de pare-brise.

6 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

7 Contacteur de démarrage.
8 Commandes satellite radio.
9 Aérateurs centraux.

10 Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité.
Témoin de désactivation de l'airbag passager avant.

11 Emplacement airbag passager ou vide-poches.

12 Frise de désembuage de vitre latérale.

13 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.

14 Boîte à gants.

15 Emplacement pour radio ou vide-poches.

16 Commande de lève-vitres électriques avant.

17 Commande de condamnation électrique des portes.

18 Commande de feux de détresse.

19 Commande de condamnation des lève-vitres arrière.

20 Commande d'ESP (version **4x4** (**4WD**)) ou obturateur.

21 Allume-cigares ou prise d'accessoires.

22 Emplacement pour cendrier ou porte-gobelet.

23 Sélecteur de mode **4x2** (**2WD**), **4x4** (**4WD**) ou vide-poches.

24 Frein à main.

25 Commande de rétroviseurs électriques exterieurs.

26 Commande de lève-vitres électriques arrière.

27 Porte-bouteilles.

28 Levier de vitesses.

29 Commandes de climatisation.

30 Commande de lunette arrière dégivrante.

31 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.

32 Commande de déverrouillage du capot moteur.

33 Trappe à fusibles.

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'EQUIPEMENT ET DU PAYS.

Témoins sur le tableau de bord *A*

Ces témoins vous imposent, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne redémarrez pas. Faites appel à un Representant de la marque.

+

Témoin d'alerte vidange moteur

Il s'allume au tableau de bord dès qu'une vidange moteur est nécessaire. Il vous faut alors effectuer ou faire effectuer une vidange moteur rapidement.

Seule la distance parcourue entre deux vidanges est prise en compte, la périodicité (intervalle de temps) entre deux vidanges ne l'est pas.

La vidange doit toujours se faire au premier des deux termes atteints entre la distance parcourue et la périodicité conformément au document d'entretien de votre véhicule. Ceci signifie que vous pouvez être amené à devoir faire une vidange avant l'allumage du témoin.

Reportez-vous au paragraphe « Vidange moteur » en chapitre 4.

Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin des feux de croisement

Témoin des feux de route

Témoin d'airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'EQUIPEMENT ET DU PAYS.

Témoin du mode 4 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Mode 4WD Lock » en chapitre 2.

Témoin du mode 2 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Mode 2WD » en chapitre 2.

Témoin de dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume au démarrage, puis s'éteint au bout de trois secondes. S'il reste allumé, faites le plein dès que possible.

Témoin des feux indicateurs de direction

Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, il indique une augmentation de la température du liquide de refroidissement. Arrêtez-vous et laisser tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes, la température doit s'abaisser.

Sinon, arrêtez le moteur, laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissementet et la propreté du radiateur. Si tout est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route , arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile.
Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque

Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions.
Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.

Témoin de défaillance électronique ou préchauffage diesel

Contact mis, il s'allume ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Témoin de défaillance électronique version essence

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel au Représentant de la marque.

Témoin ESP

Reportez-vous au paragraphe « Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'EQUIPEMENT ET DU PAYS.

Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.
– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
– S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume, vérifiez que le frein à main est totalement desserré sinon, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de porte(s) ouverte(s)

Il indique l'état des ouvrants (porte ou coffre).

Témoin de feu de brouillard arrière

Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un bip sonore.
Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.
Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.
Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin des projecteurs anti-brouillard avant

Témoin de présence d'eau dans le filtre à gazole

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une présence d'eau dans le filtre à gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Non utilisé

Non utilisé

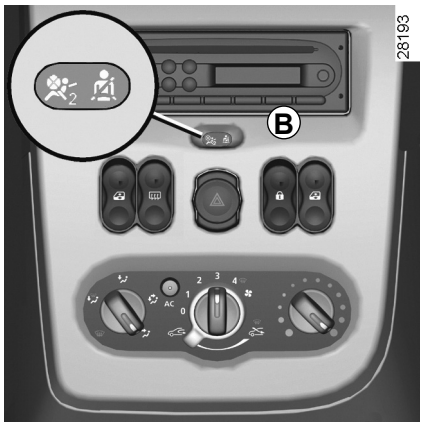

Témoins sur la console *B*

Témoin de désactivation de l'airbag passager avant

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité des enfants » en chapitre 1.

Témoin d'alerte de non port des ceintures avant

Ce témoin s'allume fixe, sur la console centrale au démarrage du moteur. Puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, si une ceinture concernée n'est pas bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

AFFICHEUR ET INDICATEURS (1/2)

Compte-tours *1* (tr/mn × 1 000)

Indicateur de vitesse *2* (km par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 30 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de niveau carburant *3*

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant s'allume.

En utilisation **4x4** (**4WD**) sur terrain accidenté, vous risquez d'avoir une information erronée sur le niveau de carburant. Attendez le retour du roulage sur terrain plat et la stabilisation de l'allumage des pavés pour identifier correctement ce niveau.

AFFICHEUR ET INDICATEURS (2/2)

Indicateur de température du liquide de refroidissement *4*

Le nombre de pavés allumés dépend de la température du moteur. Il n'y a alerte que si les trois derniers pavés s'allument.

Afficheur multifonction *A*

Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue, montre.

OU

Ordinateur de bord

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

Touche multifonction *5*

– **Sélection de l'affichage**

Par un appui bref, vous pouvez passer du totalisateur général/montre au totalisateur partiel/montre et inversement.

– **Mise à zéro du totalisateur partiel**

L'afficheur sélectionné sur le totalisateur partiel, appuyez plus longuement sur le bouton.

– **Mise à l'heure de la montre**

Reportez-vous au paragraphe « Heure » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD (1/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Afficheur *1*

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel *2*

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Exercez un appui long sur la touche ***2***.

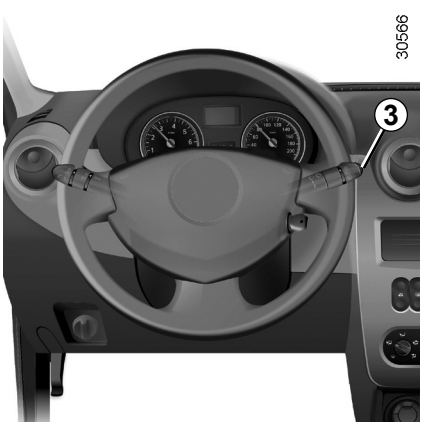

Touche de sélection de l'affichage *3*

Faites défiler les informations suivantes (suivant véhicule) par appuis successifs sur la touche ***3*** :

a) totalisateur général,
b) totalisateur partiel,
c) carburant consommé,
d) consommation moyenne,
e) autonomie prévisible,
f) distance parcourue,
g) vitesse moyenne.

Reportez-vous au tableau montrant des exemples d'affichage en pages suivantes.

ORDINATEUR DE BORD (2/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération,
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid),
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

  Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.
- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

  Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Mise à zéro manuelle des paramètres de voyage : affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche 2 jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

ORDINATEUR DE BORD (3/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur *3*	Interprétation de l'affichage
1888 KM 18:00 (24448)	**a) Totalisateur général de distance parcourue.**
138.8 KM 18:00 (24449)	**b) Totalisateur partiel de distance parcourue.**
13 L 18:00 (24450)	**c) Carburant consommé** depuis le dernier Top Départ.
5.6 L/100 18:00 (24451)	**d) Consommation moyenne** depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant consommé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (4/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur *3*		Interprétation de l'affichage
24445	⇒	**e) Autonomie prévisible avec le carburant restant** Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru environ 400 mètres.
24446	⇒	**f) Distance parcourue** depuis le dernier Top Départ
24447	⇒	**g) Vitesse moyenne** depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru environ 400 mètres.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE

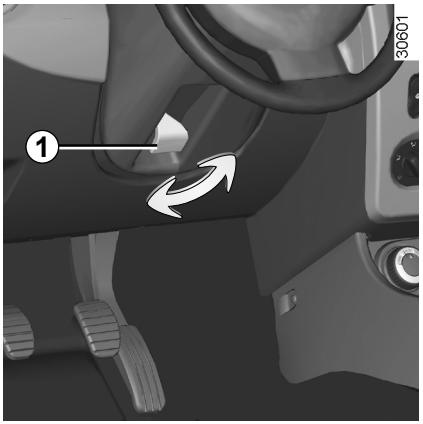

Réglage du volant

Suivant véhicule la position du volant est réglable en hauteur.

Levez le levier ***1*** et mettez le volant dans la position désirée ; abaissez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Moteur tournant, ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Heure

Mise à l'heure de la montre

Contact mis, sélectionnez l'afficheur ***1*** en fonction totalisateur général et montre.

Il y a deux possibilités pour régler l'heure :

– une pression longue sur le bouton ***2*** permet un défilement rapide des heures et minutes ;

– des pressions brèves sur le bouton ***2*** permettent une mise à l'heure minute par minute.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé…), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

RÉTROVISEURS

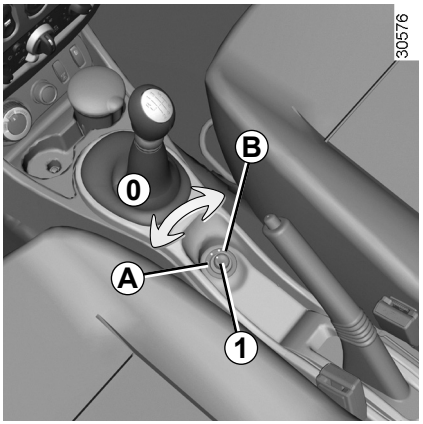

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton ***1*** :
– position ***A*** pour régler le rétroviseur gauche ;
– position ***B*** pour régler le rétroviseur droit ;

0 étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière, reportez-vous au paragraphe « Lunette arrière dégivrante ».

Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier ***2***.

Rétroviseurs extérieurs rabatables

Rabattez manuellement le rétroviseur dans les sens des flêches.

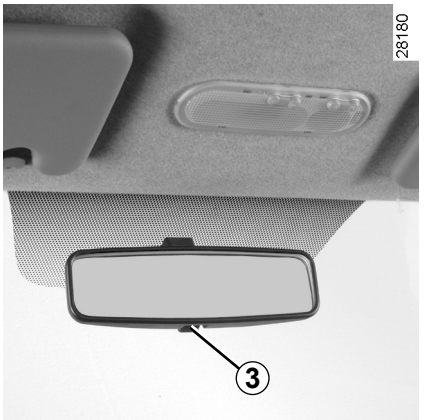

Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier ***3*** situé derrière le rétroviseur.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

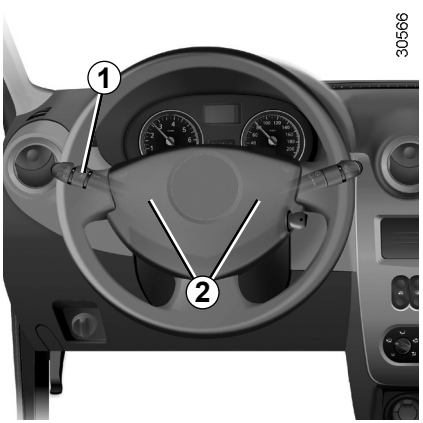

Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette ***1***.

Suivant véhicule, appuyez sur un des emplacements ***2***.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez vers vous la manette ***1***.

Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur ***3***.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

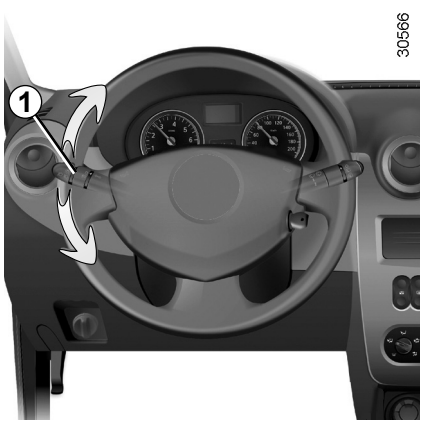

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette ***1*** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez la maintenir pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à son point de départ.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/2)

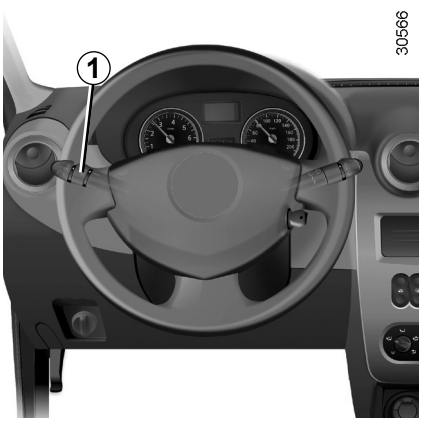

Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***2***.

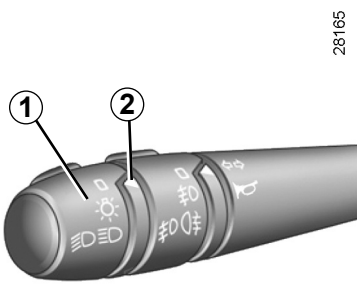

Feux de croisement

Tournez l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***2***.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

Feux de route

La manette ***1*** en position feux de croisement, tirez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

Ramenez l'extrémité de la manette ***1*** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, ...).

Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher…).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/2)

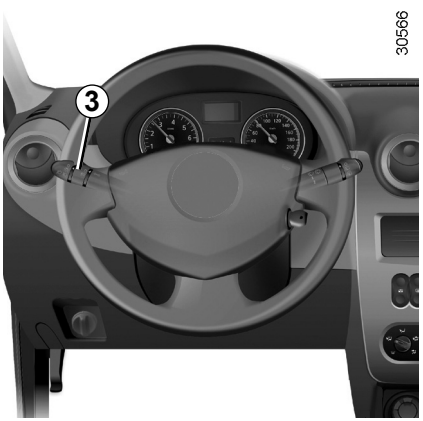

Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central ***3*** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***4***.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

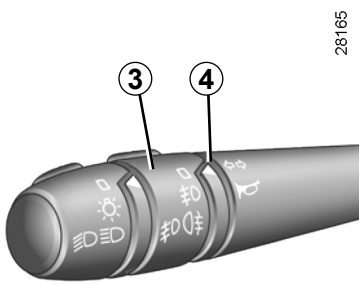

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central ***3*** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***4***.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'est plus nécessaire pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux de brouillard

Faites de nouveau pivoter l'anneau central ***3*** pour amener le symbole correspondant au feu de brouillard ou à la position d'extinction face au repère ***4***.

Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX

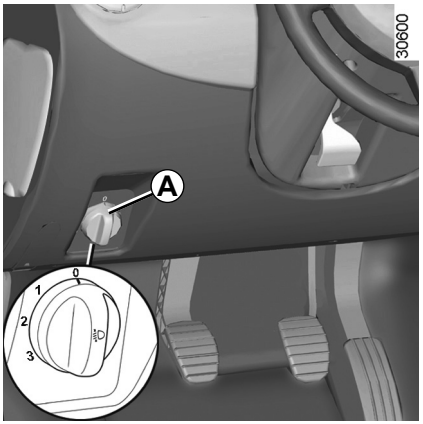

La commande ***A*** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande ***A*** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser les faisceaux et dans le sens des aiguilles d'une montre pour les lever.

Exemples de position de réglage de la commande *A* en fonction de la charge	
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	**0**
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	**0**
Conducteur avec un passager à l'avant et deux passagers à l'arrière	**1**
Conducteur avec un passager à l'avant et trois passagers à l'arrière	**1**
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	**2**
Conducteur avec un passager à l'avant et des bagages	**3**

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT

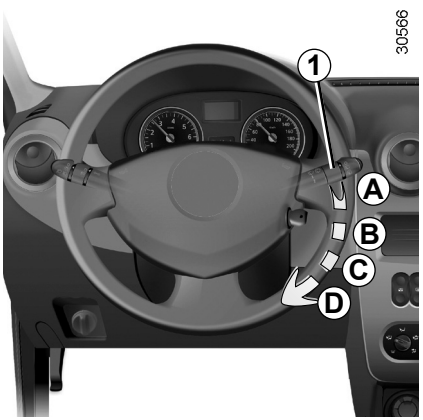

Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette ***1*** :

A Arrêt.

B Balayage intermittent.
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

C Balayage continu lent.

D Balayage continu rapide.

Lave-vitre avant
(suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette ***1*** vers vous.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt). Risque de blessures.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position ***A***) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Après avoir remis le contact, placez simplement la manette ***1*** en position ***A*** pour les ramener en position arrêt.

Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise, ...) ramenez la manette ***1*** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE/DÉGIVRAGE

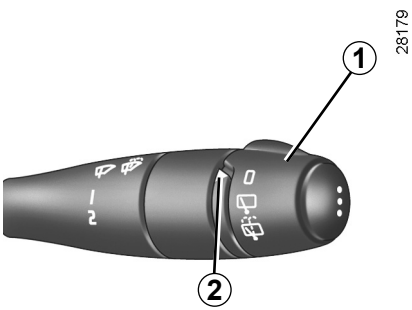

Essuie-vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère ***2***.

Essuie-lave-vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette ***1*** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère ***2***.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.

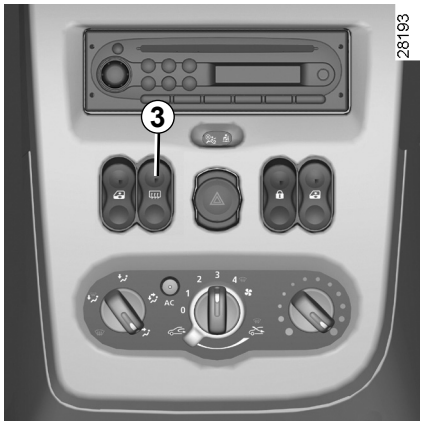

Lunette arrière dégivrante

Moteur tournant, appuyez sur la touche ***3*** (le témoin s'allume au tableau de bord).
Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

– automatiquement après 12 minutes de fonctionnement (le témoin s'éteint) ;

– en appuyant de nouveau sur la touche ***3*** (le témoin s'éteint).

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)

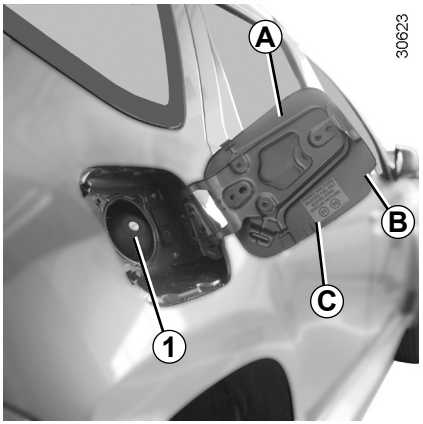

Capacité utilisable du réservoir : 50 litres environ.

Pour ouvrir la trappe à carburant ***A***, passez le doigt dans la découpe ***B***.

Pour fermer, repoussez la trappe à carburant ***A*** avec la main jusqu'en butée.

Suivant véhicule, le bouchon ***1*** se déverrouille avec la clé de contact. Sinon, il est lié au véhicule par un fil plastique.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pendant le remplissage un porte-bouchon ***2*** est prévu sur le battant de la trappe.

Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous au Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette ***C*** située dans la trappe à carburant.

Reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Version essence

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette ***C*** située dans la trappe à carburant.

Versions diesel

Utilisez impérativement du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette ***C*** située à l'intérieur de la trappe à carburant.

Véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 pour cent d'éthanol (E85).

Par grand froid, le démarrage du moteur peut être difficile, voire impossible.

Nota : lors de l'utilisation de ce carburant vous pouvez constater une surconsommation.

Au changement de carburant, le moteur doit s'adapter ce qui peut entraîner des désagréments (démarrages plus longs, à-coups, ...) pendant quelques minutes.

Ne mélangez pas d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.
N'utilisez pas de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Remplissage carburant

Introduisez le pistolet pour repousser le clapet ***A*** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.
À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet ***A*** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence
L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)

Odeur persistante de carburant
En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :
- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection…) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

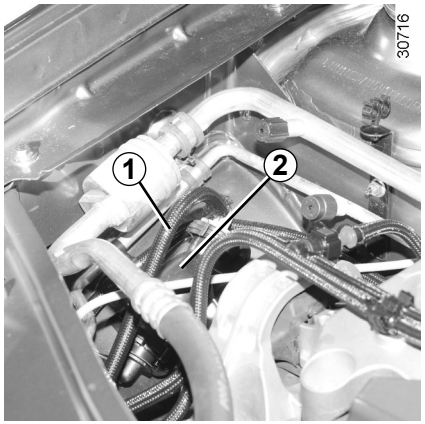

Poire de réamorçage
(version diesel)

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur.

Nota : la poire est située toujours sur le côté droit du compartiment moteur.

Actionnez la poire ***2*** jusqu'à ce que le carburant s'écoule dans le tuyau ***1***.

Si le moteur ne redémarre pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.